

Corneille noire

Corvus corone



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

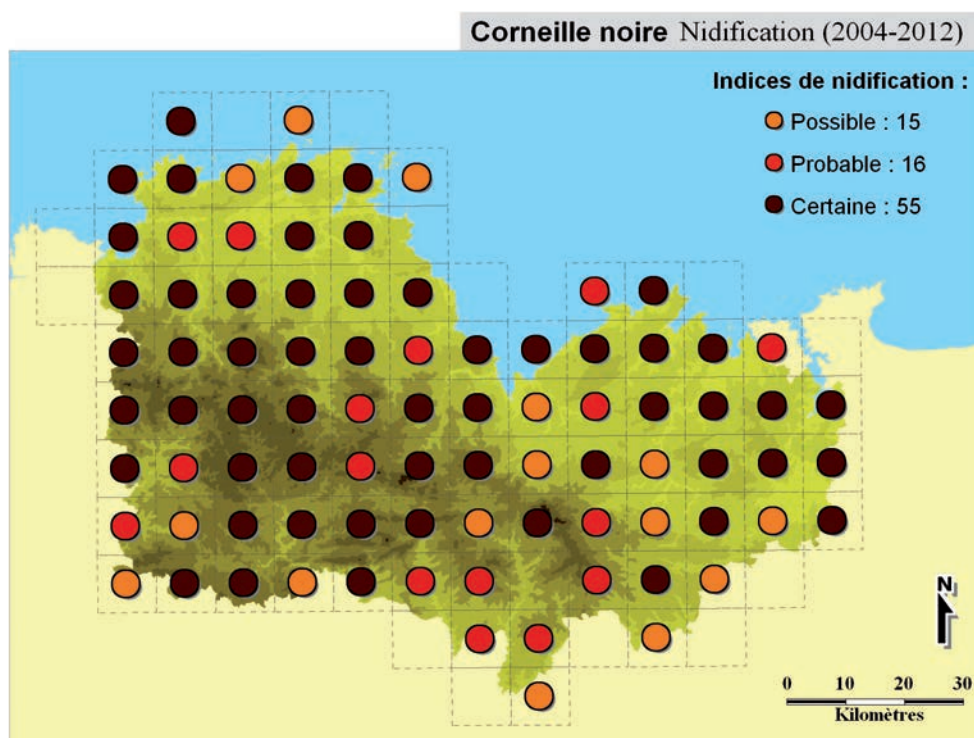
G.E.O.C.A

Espèce polytypique, la Corneille noire est représentée partout en France par la sous-espèce nominale à l'exception de la Corse où elle n'est qu'occasionnelle en hiver (**D**). La Corneille noire est un oiseau nicheur, migrateur et hivernant très commun en France, que l'on rencontre dans tous les contextes, des landes aux forêts, des milieux agricoles aux tissus urbains (**D**). Cette espèce semble se satisfaire de toutes les situations. La nidification a lieu principalement dans la frondaison des arbres, mais peut aussi être observée sur des falaises ou encore des pylônes (**C**). Espèce omnivore d'origine plutôt forestière, elle peut nicher en milieu agricole et même au cœur des villes. La Corneille noire, fidèle et très territoriale en période de nidification, jouit d'une grande plasticité alimentaire, d'une remarquable plasticité écologique et de fortes capacités d'adaptation, souvent mal perçues par l'homme. Elles lui valent d'être inscrite sur la liste des espèces nuisibles dans bon nombre de secteurs, les départements bretons ne faisant pas exception (**D**). L'espèce a su tirer parti du développement anthropique et profiter des ressources mises à disposition. En Bretagne, l'espèce est présente partout et malgré

les efforts déployés pour lutter contre elle, aucune diminution des effectifs n'est constatée (**C**).

Statut en Côtes-d'Armor

En toute saison, la Corneille noire est commune sur l'ensemble du département. L'espèce semble seulement éviter le centre-ville de Saint-Brieuc pour nicher (**P**), ainsi que les îlots de petite taille où l'absence d'arbres limite son installation. Il n'est toutefois pas évident de déterminer le statut de reproduction de l'espèce, les individus nicheurs pouvant parcourir des distances importantes (**P**). Dans le département, des nidifications sur pylônes ont été observées comme à Calanhel en 2012 ou encore à Glomel en 2007. Les mouvements de dispersion et d'erratisme sont peu connus à l'échelle départementale. Les regroupements hivernaux peuvent compter plusieurs centaines d'individus sur des parcelles agricoles ou sur les vasières littorales (500 sur la plage de Bon Abri (Hillion) le 20 novembre 1985). Les dortoirs connus peuvent également regrouper plusieurs centaines d'oiseaux : 450 à Saint-Thélo le 13 janvier 2004, 450 à la Roche Jagu (Ploëzal) le



Auteur : Pierre-Alexis Rault

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Corneille noire

Corvus corone



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

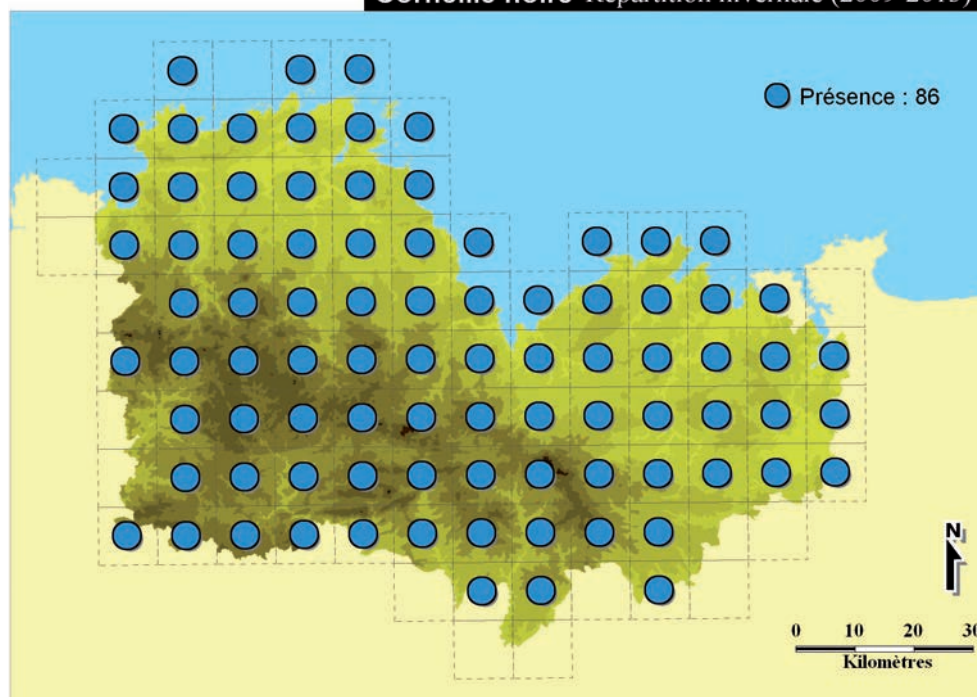
29 novembre 1992, 400 à Saint-Brandan le 16 décembre 2006... En milieu agricole, l'espèce peut alors être accompagnée d'autres Corvidés, notamment du Choucas des tours, et plus rarement du Corbeau freux (Plouëc-du-Trieux, Taden...).

Tendances et perspectives

En Europe, le statut de conservation de l'espèce est jugé favorable (**B**) et les effectifs nationaux semblent stables (**J**). Toutefois, si l'espèce arrive régulièrement parmi les espèces les plus fréquentes lors de suivis qualitatifs ou semi-quantitatifs réalisés dans

le département, on manque cruellement de véritables données quantitatives aussi bien en période de reproduction (estimation, densité, évolution...), qu'en période hivernale. Des informations quantitatives sur le moyen terme concernant la destruction et les tirs de l'espèce dans le département seraient également souhaitables pour analyser les possibles tendances des populations. Enfin, le désintérêt fréquent des observateurs pour cette espèce commune et largement répartie rend également difficile la possibilité de statuer sur les perspectives en Côtes-d'Armor.

Corneille noire Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Pierre-Alexis Rault
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.